CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E212325** **VALABLE JUSQU'AU** **19/09/2027**

ÉDITÉ LE 22/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2024

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Belfort
Siret : 930 689 849 00014
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 4305003-0
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011372177604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011372177604

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/07/2026

Raison sociale : CURIE TOITURE

13 RUE DE MONTOILLE
25190 DAMPJOUX

Téléphone : 03 81 93 75 33 **Fax :**
Portable : 06 20 02 38 54
Responsabilité légale :
CURIE MATHIEU GÉRANT

Site Internet :

E-mail : curie25190@gmail.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 659 115 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	20/09/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/09/2026 09:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.